

## Résultats examens

Par **calypso**, le **27/02/2019** à **00:08**

bonjour je suis en licence : j'aimerais tout d'abord comprendre : quelque chose. J'ai reçu ma note de premier semestre 1 : j'ai marqué session 1:6.35 et aj/ C'est a dire ajournée: donc je présume rattrapage . Cependant si j'ai 6.3 faudrait que j'ai forcément 10 en session du semestre 2 pour valider mon année?

de plus les rattrapage de semestre 1 ce font en juin ? et je repasse toutes les matière en dessous de 10? ou je choisit celles en dessous de 10: comme au bac ? cela fonctionnais comme ça!

Par **Pauline55555**, le **27/02/2019** à **09:34**

Bonjour ,

Essayez de vous renseigner auprès de votre scolarité concernant le seuil minimum requis pour accéder au rattrapage , dans de nombreuses facultés le minimum est de 8 de moyenne .

Ensuite il vous faut 13,7 de moyenne au deuxième semestre pour avoir votre année et non 10 , si vous avez 10 vous validerez simplement le S2.

Pour les modalités de rattrapage ça varie en fonction de chaque fac , vous devez vous renseigner auprès de votre scolarité .